

# RAPPORT DE TRANSPARENCE

Décembre 2015



[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

LA PERFORMANCE DURABLE p.3

01.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE p.4

02.

MANAGEMENT DES RISQUES p.16

03.

ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE p.20

## INTRODUCTION

### GROUPE Y, LA PERFORMANCE DURABLE

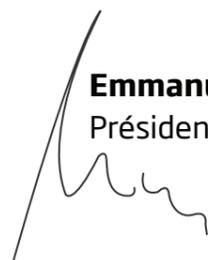
Niort, le 18 décembre 2015

GROUPE Y, cabinet régional d'audit et de conseil, a su développer des compétences techniques et sectorielles reconnues. Ces atouts lui permettent aujourd'hui d'être un acteur performant, se situant parmi les 20 premières firmes françaises d'audit sur les 600 contrôlant des EIP.

A fin septembre 2015, GROUPE Y est présent sur 8 sites du Grand Ouest avec un effectif de plus de 200 collaborateurs.

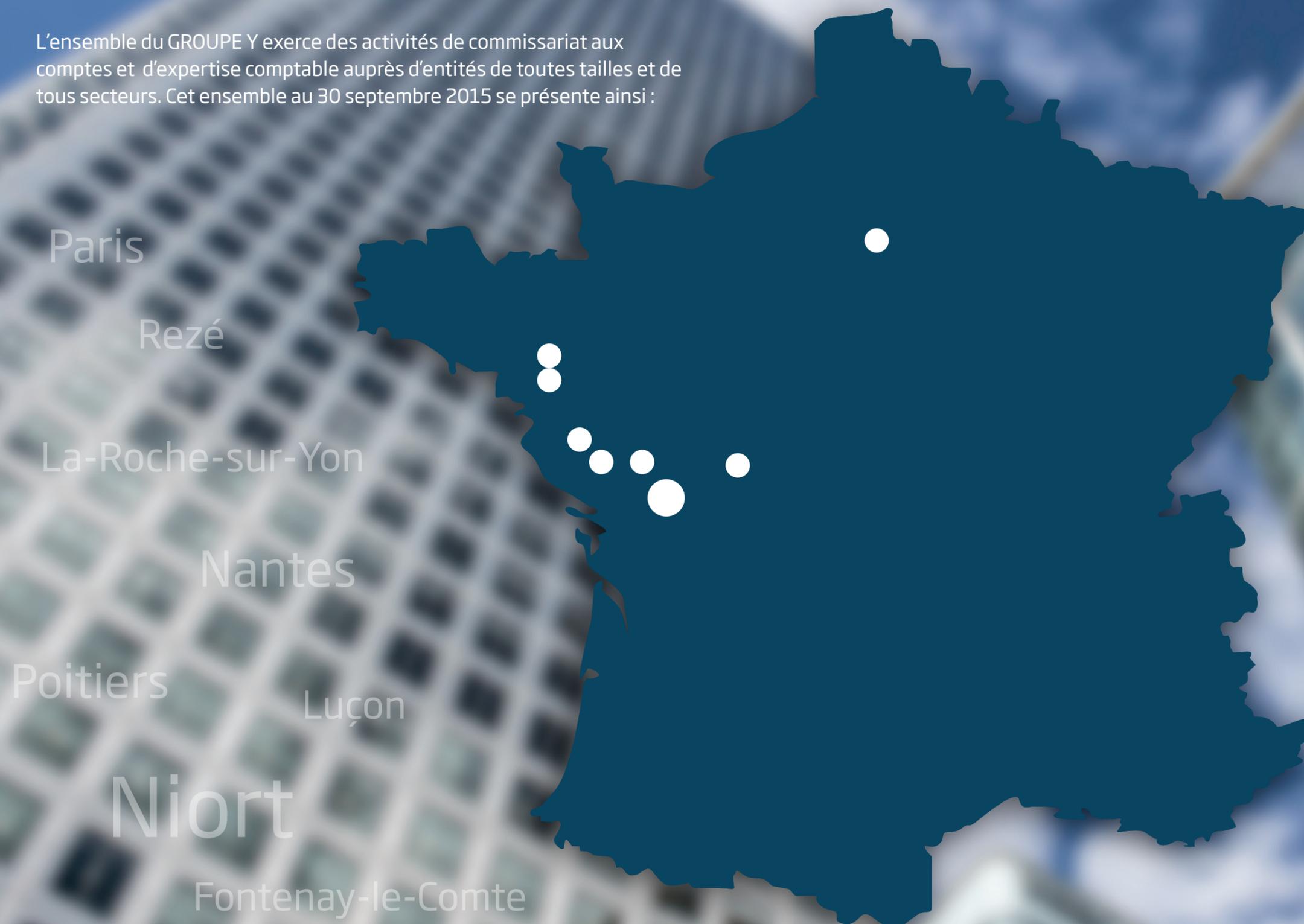
Ce maillage territorial est complété par notre adhésion à Nexia International, classé 10ème réseau mondial des cabinets d'audit et de conseil présent dans plus de 110 pays.

Conformément aux dispositions de l'article R. 823-21 du Code de commerce, GROUPE Y publie son rapport annuel de transparence qui fournit l'ensemble des informations requises par la loi permettant d'apprécier ses engagements d'indépendance, de qualité et de développement durable.

  
**Emmanuel BOQUIEN**  
Président Directeur Général

## PARTIE 1. ORGANISATION ET GOUVERNANCE

L'ensemble du GROUPE Y exerce des activités de commissariat aux comptes et d'expertise comptable auprès d'entités de toutes tailles et de tous secteurs. Cet ensemble au 30 septembre 2015 se présente ainsi :



Entités et liens de détention de capital avec **GROUPE Y MANAGEMENT SA**

- **GROUPE Y AUDIT**  
Société par actions simplifiée  
99,99%
- **GROUPE Y BOISSEAU**  
Société par actions simplifiée  
99,86%
- **GROUPE Y BOULLIER**  
Société par actions simplifiée  
99,96%
- **GROUPE Y CONSEIL**  
Société par actions simplifiée  
99,62%
- **GROUPE Y ROUMILHAC**  
Société par actions simplifiée  
99,60%
- **GROUPE Y SERVICES**  
Société par actions simplifiée  
100%
- **JS CONSULTANTS**  
Société par actions simplifiée  
75%

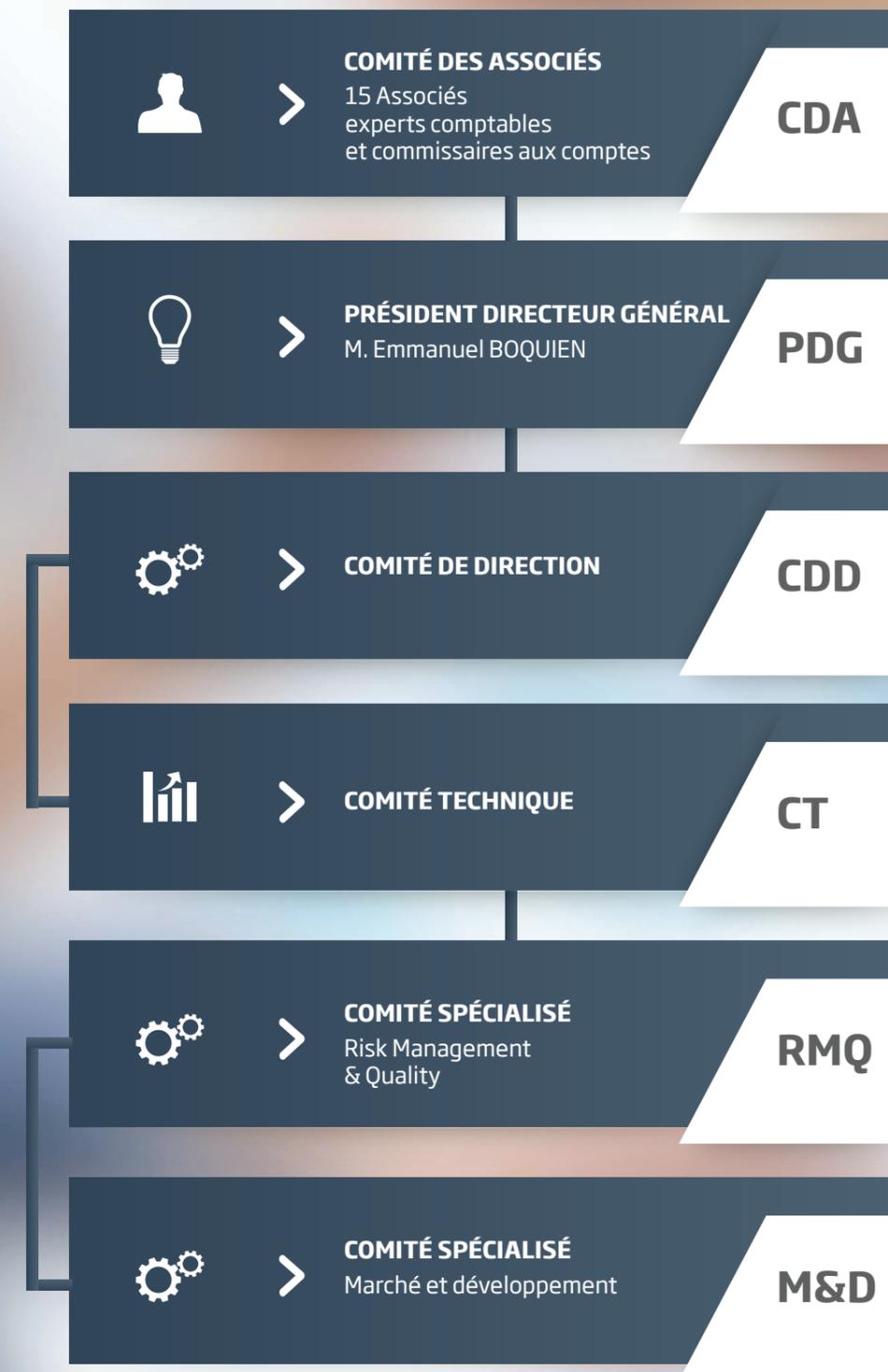
## LA GOUVERNANCE DU GROUPE

La gouvernance du GROUPE Y est définie dans ses statuts et son pacte d'actionnaires garantit son indépendance.

Elle repose sur la nécessité :

- > De coordonner d'une manière optimum les moyens humains et techniques
- > De permettre à chaque professionnel de s'exprimer pleinement dans le cadre de son activité et donc, d'en assurer la maîtrise et la responsabilité
- > De donner la plus grande place possible à trois principes-clés qui gouvernent son activité :

Les 3 grands principes de la gouvernance du GROUPE Y



## LE COMITÉ DES ASSOCIÉS (CDA)\*

Il réunit l'ensemble des actionnaires de GROUPE Y Management dont le capital est détenu dans le respect des règles de la profession de commissaire aux comptes et d'expert-comptable.

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie fixe est déterminée en fonction des responsabilités assumées, de la qualité du parcours professionnel, de l'expérience et de l'ancienneté. La partie variable est liée à la performance de l'ensemble du GROUPE Y et à différents critères d'appréciation individuels.

Ces critères d'appréciation prennent en considération, chaque année, la contribution au développement d'ensemble du GROUPE Y, au management des collaborateurs, à l'expertise technique, aux activités d'intérêt général et à la gestion des missions.

Par conséquent, aucune incitation financière ne peut conduire un associé à se mettre en infraction avec les règles d'indépendance fixées par le GROUPE Y.

Ce comité se réunit une fois par trimestre pour examiner la conduite du GROUPE Y et prendre les décisions qui ressortent de sa compétence.

Une fois par an, ce comité siège en assemblée générale des actionnaires dans le cadre de la vie juridique légale du GROUPE Y.

Le capital est composé d'actions de catégorie A ou de catégorie B. Seuls les actionnaires titulaires d'actions de catégorie A sont éligibles au conseil d'administration. Tous les autres droits attachés aux actions sont identiques quelle que soit la catégorie.

A ce titre, notamment :

- > Il nomme les titulaires des autres instances ;
- > Il valide les décisions les plus importantes des autres comités ;
- > Il valide les orientations stratégiques du GROUPE Y ;
- > Il intervient dans la cooptation de nouveaux associés.

## COMITÉ DES ASSOCIÉS



Emmanuel BOQUIEN



Céline DENUILLY



Thierry DROUIN



Daniel FOUCAUD



Pierre FROIDURE



Bernard GRONDIN



François GUILLEMET



Hervé LAROCHAS



Christophe MALECOT



Jean-François MAREC



Jean-Marc MENDES



Alain METAIS



Arnaud MOYON



Jean-Lou PAILLAT



Alain PEROT

\* seuls les membres inscrits à l'Ordre des Experts-Comptables ou à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ont été mentionnés dans le rapport de transparence (membres au 1<sup>er</sup> octobre 2015).

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)\*

Seuls les titulaires d'actions de type A ont vocation à être membre du conseil d'administration. Son rôle est de valider juridiquement les décisions du management. C'est lui qui donne sa cohérence à l'ensemble des décisions parce qu'il regroupe en son sein l'actionnariat de référence.

Il se réunit au moins une fois par an pour l'arrêté des comptes et désigne le Président Directeur Général. Des délégations de signatures ont été mises en place. Elles ont pour but de conférer le pouvoir de représentation et d'engagement aux associés professionnels diplômés pour toutes les questions opérationnelles touchant à l'exercice professionnel des missions sans que la signature des mandataires sociaux soit nécessaire, ceux-ci exerçant leurs prérogatives pour les questions d'intérêt général du GROUPE Y.

### Membres :

- > Emmanuel BOQUIEN
- > Daniel FOUCAUD
- > Christophe MALECOT
- > Jean-Marc MENDES
- > Alain PEROT

## LE COMITÉ DE DIRECTION (CDD)\*

Ce comité est composé des directeurs généraux des principales sociétés filiales de GROUPE Y Management.

Ses membres sont désignés par le Conseil d'administration et il se réunit une fois par mois.

Il est chargé de la conduite des actions opérationnelles pour l'ensemble du Groupe. Il formule également des orientations stratégiques soumises à l'examen du Comité des associés.

### Membres :

- > Emmanuel BOQUIEN
- > Daniel FOUCAUD
- > Francis GUILLEMET
- > Christophe MALECOT
- > Jean-François MAREC
- > Jean-Marc MENDES
- > Alain PEROT

## LE COMITÉ TECHNIQUE

Ses membres sont désignés par le PDG du Groupe et ses missions sont de deux types :

- > Il traite les sujets qui lui sont proposés par le PDG et exécute cette tâche selon les modalités alors fixées par le dirigeant
- > Il s'auto saisit de certains sujets techniques et prospectifs qu'il estime d'intérêts pour le PDG.

## LE COMITÉ MARCHÉ & DÉVELOPPEMENT

Ce comité est scindé en deux avec une instance dédiée à l'audit et l'autre au conseil.

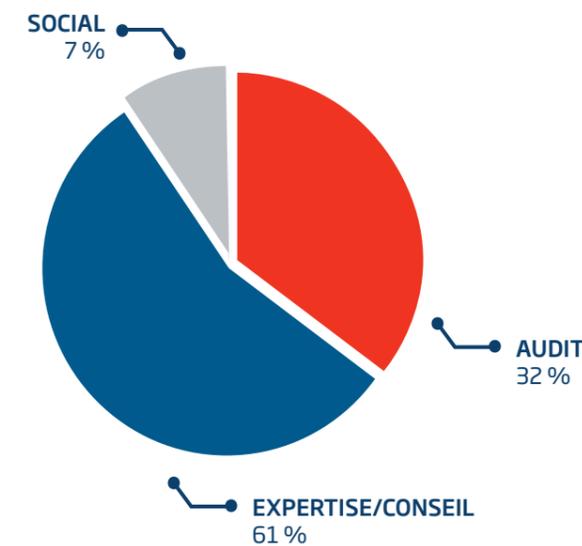
Il est compétent pour toutes les questions opérationnelles intéressant les domaines suivants :

- > nos outils (méthodologies de travail et supports métier)
- > nos moyens techniques (outils informatique, logiciels et documentations)
- > notre organisation (efficacité de la mise en œuvre des outils et moyens)

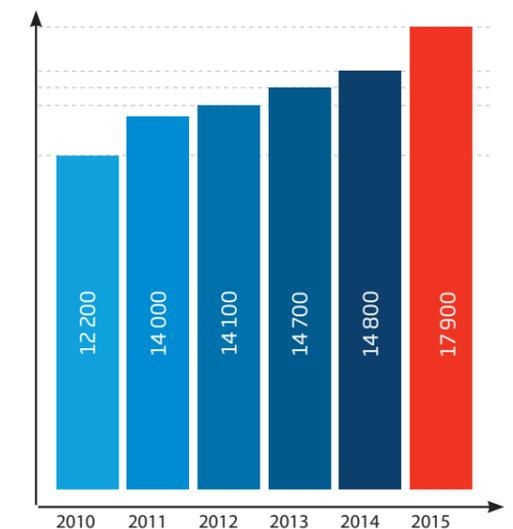
Il est également chargé de faire des propositions au Comité de Direction sur des sujets touchant à la nature et à la diversité des services que nous offrons aux entreprises.

A côté des métiers historiques de l'activité d'audit d'une part et d'expertise et conseil d'autre part, de nouveaux services doivent être proposés aux entreprises, en conformité avec les dispositifs réglementaires qui régissent notre profession.

Ces principes de gouvernance permettent au GROUPE Y d'être toujours plus performant :



Chiffre d'affaires par activité  
au 30 septembre 2015



Évolution du chiffre d'affaires  
en K€

## REFERENCES SUR LES CLOTURES 2014

Entités cotées sur un marché réglementé (Département Marché Financier)

- > HERIGE (anciennement VM MATÉRIAUX)
- > MACIF

Entités cotées sur Alternext

- > NEXTEDIA
- > EVOLIS
- > POUJOULAT

Établissement de crédit

- > SOCRAM BANQUE

Organismes d'assurance et mutuelles

*Entreprises régies par le Code des assurances :*

- > ALTIMA ASSURANCES
- > ASSURIMA
- > IMA ASSURANCES
- > MACIF SGAM
- > MACIFILIA
- > MUTAVIE
- > SGAM SFEREN
- > SMACL ASSURANCES
- > SMACL SANTÉ
- > SMACL SGAM
- > THEMIS

Organismes régis par le Code de la mutualité :

- > MACIF MUTUALITÉ
- > MEUSREC
- > MUTUELLES DES ANCIENS DES CHANTIERS LA ROCHELLE PALLICE (MACRP)
- > MUTUELLES DE FRANCE BRETAGNE CENTRE OCEANS (MFBCO)
- > MUTUELLE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL DE LA MACIF (MPPM)
- > MUTUELLE DU VAR EMOA
- > MUTUELLE FAMILLIALE ET INTER-ENTREPRISES (MFIE)
- > MUTUELLE INTER REGIONALE DU PERSONNEL DES ORGANISMES SOCIAUX ET SIMILAIRES (MIRPOSS)
- > MUTUELLE NATIONALE DES DIFFUSEURS DE PRESSE (MNDP)
- > SERVICES MUTUALISTES DES INDIVIDUELS ET DES PROFESSIONNELS (SMIP)
- > SMAM MUTUELLE
- > UMG TERRITOIRES SANTE





## Association Technique d'Harmonisation

Depuis mai 2013, GROUPE Y a rejoint l'Association Technique d'Harmonisation, ATH, devenant ainsi l'unique cabinet d'expertise comptable et d'audit de toute la façade atlantique, membre d'ATH.

Cette association reconnue au plan national, regroupe 26 cabinets, 3 000 collaborateurs, 297 M€ de chiffre d'affaires, 500 experts comptables et commissaires aux comptes et plus de 80 implantations géographiques réparties sur toute la France.

Avec une équipe permanente de près de 15 personnes, ATH constitue une véritable Direction Technique pour le développement des outils, la formation, la documentation et la qualité à destination de cabinets indépendants, tel le GROUPE Y.

Le GROUPE Y est largement représenté dans l'animation des groupes de travail sectoriels ATH. De plus, notre présence auprès de nombreuses instances institutionnelles et professionnelles, nous permet de partager avec nos clients les sujets techniques d'actualité.

**297 M€**

CHIFFRES D'AFFAIRES

**80**

IMPLANTATIONS

**500**

EXPERTS COMPTABLES

**3 000**

COLLABORATEURS



## NEXIA INTERNATIONAL

GROUPE Y est membre du réseau Nexia International. Nexia International est classé au 10ème rang des réseaux de cabinets d'audit et de conseil indépendants. Le réseau Nexia International est présent dans plus de 100 pays. Il représente un volume d'honoraires de 3 milliards USD et compte 24 000 personnes dont 2 700 associés et directeurs.

La force de Nexia International vient de la volonté de ses membres, cabinets indépendants, de partager leur expertise. Le réseau a défini une stratégie et créé une véritable organisation assurée et maintenue par les membres eux-mêmes.

Nexia est gouverné par un Council qui procède à l'élection des membres du Board. Ce dernier assure la direction du réseau.

L'activité du réseau est partagée entre audit et accountancy, tax services, corporate finance et management consulting.

Plusieurs comités se réunissent :

- Audit committee : contrôle qualité des membres, promotion des meilleures pratiques, organisation de conférences, publications de ses travaux.
- Tax committee : études sur des sujets transnationaux, conférence annuelle, publication de ses travaux.

L'animation du réseau est assurée par un directeur de région, Regional Chairman, pour chacune des 4 régions : Europe - Moyen Orient - Afrique (EMEA), Asie-Pacifique, Amérique du Nord et Amérique du Sud.

Des points de rencontre périodiques, par continent et au plan mondial, sont organisés pour que les membres échangent leurs expertises et expériences et collaborent efficacement ensemble.

Au niveau France, Nexia France regroupe les cabinets GROUPE Y, Auditeurs & Conseils Associés, Novances, Sefico, ECA et forme un total de 67 millions d'euros de chiffre d'affaires.

**3 Mds\$**

CHIFFRES D'AFFAIRES

**100**

PAYS

**24 000**

COLLABORATEURS

**2 700**

ASSOCIÉS



## PARTIE 2 : MANAGEMENT DES RISQUES

### Le COMITÉ RISK MANAGEMENT & QUALITY (RMQ)

Le Comité Risk Management & Quality (RMQ) assure la maîtrise des risques auxquels s'expose le GROUPE Y et fixe les orientations et principes en matière de qualité.

Pour cela, il examine notamment les points suivants :

- › Les mouvements de portefeuille et les risques financiers clients ;
- › Les éventuelles situations de conflits d'intérêt et de perte d'indépendance ;
- › La prévention et la gestion des conflits avec les clients ;
- › La bonne application et l'amélioration du système de management de la qualité ;
- › La situation du Groupe par rapport aux instances de contrôle et de tutelle ;
- › Le respect de la règle d'indépendance.

Il se réunit une fois par trimestre et ses réunions donnent lieu à l'établissement d'un procès verbal.

GROUPE Y a pris la mesure de l'exigence de qualité pour l'ensemble de ses activités, outre le respect des normes professionnelles, notre politique qualité porte également sur :

- › L'amélioration de la connaissance de nos clients et de leurs besoins, pour développer nos services et valoriser nos missions
- › L'identification et la valorisation des compétences au sein du Groupe
- › Le renforcement de la productivité à travers les outils utilisés

Nos directeurs généraux ont la responsabilité de promouvoir les objectifs qualité et de contribuer à l'amélioration du système qualité.

### INDÉPENDANCE

L'indépendance est une exigence forte du GROUPE Y dans la gestion de sa relation avec ses clients.

Cette indépendance repose sur des critères d'intégrité et d'objectivité et sur l'absence de conflits d'intérêts et d'incompatibilités entre missions audit et non audit. Elle s'apprécie lors de :

- › La déclaration d'indépendance souscrite annuellement par chaque associé et chaque collaborateur ;
- › La procédure d'acceptation d'une nouvelle mission de commissariat aux comptes, laquelle prévoit une recherche des risques associés à l'exercice du nouveau mandat ;
- › La procédure de maintien de la mission, laquelle se traduit par une revue annuelle des critères ayant conduit à son acceptation initiale.

De plus, le GROUPE Y a mis en place, dans le cadre des dispositions de l'article L. 822-14 du Code de commerce, un système de rotation des signataires titulaires d'un ou plusieurs mandats d'entités cotées sur un Marché Réglementé ainsi que de leurs filiales importantes. Il en est de même pour les personnes morales visées à l'article L. 612-1 et pour les associations visées à l'article L. 612-4 dès lors qu'elles font appel à la générosité publique.

Déclaration de la Direction relative à la vérification interne des règles d'indépendance :

La Direction Générale a mis en œuvre un dispositif constitué principalement par les procédures de contrôle décrites précédemment afin de s'assurer du respect du principe d'indépendance. Elle déclare que les contrôles nécessaires ont été mis en œuvre en vue de s'assurer que le principe est respecté.

## CONTRÔLE QUALITÉ INTERNE

GROUPE Y a construit un dispositif complet de contrôle qualité interne qui s'articule autour des piliers suivants :

### La supervision active de l'associé signataire

L'associé signataire participe aux différentes phases clé de la mission et contrôle l'exécution finale avant l'émission de son rapport dans le cadre de procédures obligatoires (supervision, fin de mission, contrôle de l'annexe, événements post clôture, vérifications spécifiques, ...).

### La révision indépendante

Cette révision est effectuée par un associé indépendant de l'équipe d'audit préalablement à la formulation de l'opinion. Elle s'applique aux dossiers d'Entités d'Intérêts Publics, ainsi qu'à une sélection de dossiers arrêtée par le Comité Risk Management Quality.

La révision indépendante a un triple objectif :

- 1) Vérifier la justification de l'opinion d'audit proposée et notamment sa cohérence ;
- 2) Vérifier la pertinence des projets de documents livrables ;
- 3) Vérifier la conformité des livrables avec les normes d'exercice professionnel et les avec la stratégie d'audit et les conclusions du dossier procédures du cabinet.

### Le contrôle qualité a posteriori

Le contrôle qualité interne est défini par le Comité RMQ et permet de vérifier la bonne application des procédures et des normes d'exercice professionnel. Chaque associé du GROUPE Y fait l'objet d'un contrôle annuel réalisé selon un système de rotation prenant en compte les contrôles réalisés par l'association technique ATH.

A l'issue de ces contrôles, le responsable qualité produit un rapport de synthèse présenté au Comité RMQ et permettant d'établir un plan d'amélioration pour l'exercice à venir.

**Déclaration de la Direction relative à l'efficacité du système interne de contrôle qualité :**  
Sur la base des procédures mises en œuvre, la Direction Générale atteste avoir mis en place un système de contrôle qualité permettant une gestion des risques appropriée.



## CONTRÔLE QUALITÉ EXTERNE

Outre ce contrôle interne, l'association technique ATH réalise chaque année un contrôle qualité annuel indépendant. Celui-ci porte sur l'examen de l'organisation générale du cabinet et sur un contrôle ciblé et horizontal de dossiers de commissariat aux comptes.

De plus, l'ensemble des membres du réseau Nexia est soumis à un contrôle qualité visant notamment à vérifier la correcte application de la norme internationale de contrôle qualité s'appliquant aux missions d'audit (ISQC1).

Dernier contrôle Nexia International : Octobre 2013 - rapport définitif reçu en décembre 2013.

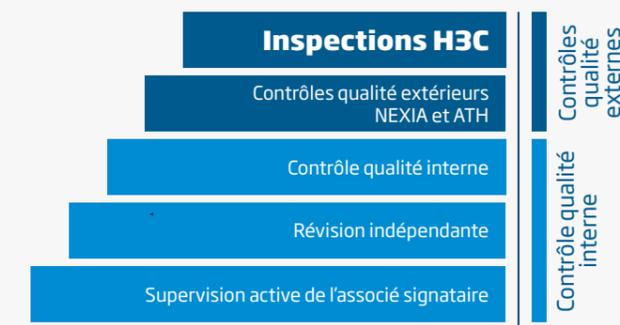
Enfin, comme tous les cabinets d'audit dits EIP, GROUPE Y a bénéficié de deux contrôles périodiques du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C).

Ces inspections sur place de plusieurs semaines au sein du cabinet, ont conclu de façon favorable sur la conduite de nos missions de commissariat aux comptes, comme dans l'organisation et les procédures du cabinet.

Dernier contrôle H3C : Juin 2013 - rapport définitif reçu en juin 2014

Ces programmes contribuent à l'amélioration des dispositifs d'audit destinés à corriger les points de faiblesse identifiés.

Ils ont aussi pour objectif de garantir une qualité de services élevée et homogène sur l'ensemble de nos bureaux.



## PARTIE 3 : ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GROUPE Y est engagé depuis plusieurs années dans une démarche active en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale d'Entreprise (RSE).

Notre volonté est d'intégrer les enjeux environnementaux et sociaux à la conduite de nos activités notamment par l'implication de nos collaborateurs dans des initiatives concrètes. Nous sommes convaincus que c'est par l'addition des initiatives individuelles et collectives que nous contribuerons ainsi à relever ce défi majeur.

Notre politique RSE s'articule aujourd'hui autour de trois grands axes :

- > Valoriser le capital humain du cabinet ;
- > Limiter notre impact environnemental ;
- > Inclure les enjeux du développement durable dans notre projet d'avenir.



### VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

De par notre activité, la valorisation du capital humain est un véritable enjeu.

Le GROUPE Y, dans le cadre de sa politique de gestion des ressources humaines s'attache à développer une éthique professionnelle et des valeurs d'excellence technique. Il recherche également la diversité des origines et des parcours professionnels.

La santé et le bien-être des salariés sont au cœur de nos préoccupations. Nous avons équipé nos collaborateurs, sur la base du volontariat, de montres connectées dans l'objectif de les encourager à prendre soin de leur santé au quotidien. Nombre de pas effectués, calories brûlées, rythme cardiaque, niveau d'oxygène dans le sang, cycles de sommeil, autant de données personnelles qui sont suivies et mesurées par cette montre.

Nous pratiquons un recrutement responsable qui favorise l'intégration des jeunes sur le monde du travail notamment par la conclusion de contrats d'alternance qui débouchent sur des embauches en contrat à durée indéterminée.

Nous développons une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Nos objectifs principaux sont la motivation et le développement de savoir faire.

Chaque collaborateur bénéficie d'un projet professionnel personnalisé intégrant un plan de formation actualisé chaque année.

10

Ancienneté moyenne

38

Moyenne d'âge

54

Cadres

134

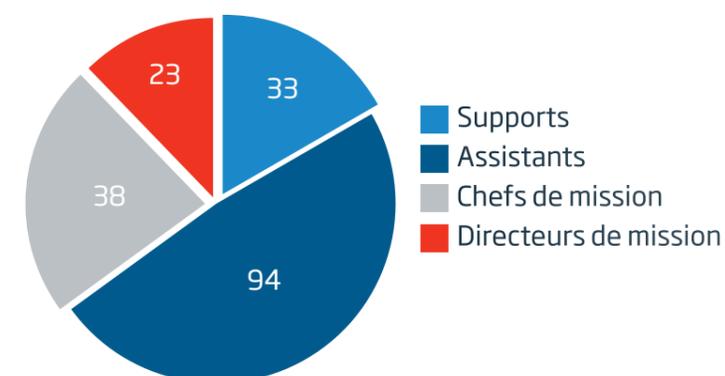
Employés

L'entretien annuel avec chaque collaborateur permet d'apprécier l'adéquation entre les formations reçues et l'amélioration effective des compétences.

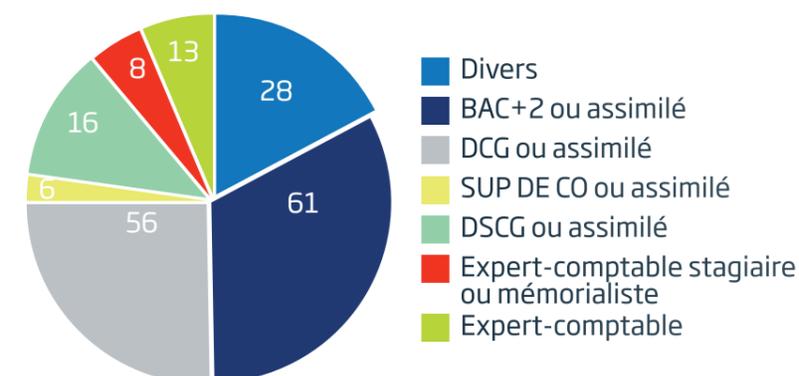
Le budget global de formation pour l'exercice 2014/2015 a représenté 4 500 heures, soit un coût de 3,1 % de la masse salariale.

Le GROUPE Y dispose d'un effectif de 198 collaborateurs non associés répartis comme suit :

#### Répartition par fonction



#### Répartition par diplôme des professionnels non associés



Attestation du respect des obligations légales en matière de formation professionnelle (articles L. 822-4 et L. 822-61 du Code de commerce) :

la direction générale confirme que la politique de formation permet d'assurer le respect des obligations de formation des commissaires aux comptes prévues par le Code du Commerce.

## LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Afin de concrétiser notre engagement et de favoriser au sein du cabinet une plus grande responsabilité environnementale, nous conduisons les actions suivantes :

- › Sélection de papier écologique et recyclage du papier ;
- › Tri des déchets ;
- › Mise en place d'un espace numérique client dédié et sécurisé (coffre-fort dématérialisé) ;
- › Utilisation privilégiée du train et non de l'avion ;
- › Mise à disposition d'une flotte de véhicules de service propres (Toyota YARIS hybride, made in France) ;
- › Construction du nouveau siège social du GROUPE Y à Niort, bâtiment entièrement pensé pour réduire l'empreinte écologique et le bilan carbone ;
- › Incitation à l'utilisation d'outils de travail collaboratifs (visioconférence, partage de fichiers) pour réduire notre consommation énergétique et ainsi limiter nos émissions de CO2.

## INCLURE LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOTRE PROJET D'AVENIR

- › Développement de nouvelles missions et des compétences liées : accréditation du COFRAC en tant qu'Organisme Tiers Indépendant pour attester et vérifier les informations publiées par les entités visées en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale ;
- › Réalisation d'un bilan carbone suivi de la mise en œuvre d'un plan d'actions dans lequel les acteurs du cabinet sont associés dans la réflexion afin de réduire notre empreinte carbone ;
- › Loyauté des pratiques et éthique : Le GROUPE Y exerce ses missions dans le respect des normes professionnelles et déontologiques régissant les professions de Commissaires aux comptes et d'Experts Comptables. Il se soumet avec succès aux contrôles des autorités de tutelle.



# RAPPORT DE TRANSPARENCE

Décembre 2015



## **SIÈGE SOCIAL : NIORT**

53 rue des Marais  
CS 18 421  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05 49 32 49 01

## **LA-ROCHE-SUR-YON**

52 rue Jacques-Yves Cousteau  
Bâtiment A - BP 209  
85010 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel : 02 51 62 22 01

## **NANTES NORD**

8 rue des saumonières  
BP 42 435  
44324 NANTES  
Tel : 02 40 14 57 60

## **FONTENAY-LE-COMTE**

38 rue de la Capitale  
du Bas-Poitou - BP 20 173  
85203 FONTENAY-LE-COMTE  
Tel : 02 51 69 06 10

## **FUTUROSCOPE**

Téléport 1 - @7bis  
Avenue de Galilée  
BP 10 115  
86961 FUTUROSCOPE Cedex  
Tel : 05 49 49 49 10

## **NANTES SUD**

10 rue Jack London  
Espaces Océanes  
44405 REZÉ  
GROUPE Y Boullier  
Tel : 02 40 47 62 44  
JS Consultants  
Tel : 02 28 00 99 05

## **PARIS**

69 rue la Boétie  
75008 PARIS  
Tel : 01 58 36 09 45

## **LUÇON**

53 avenue Emile-Beaussire  
BP 243  
85400 LUÇON  
Tel : 02 51 56 02 78

Rapport disponible sur  
[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)